

Procès-verbal du Conseil Municipal du 12 juillet 2023

PRESENTS : Jean-Yves CHAZALLON – André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG

ABSENTS : Séverine CELLE – Jean-Baptiste SANGLARD

EXCUSES : Catherine MATHIEU - *Virginie MONTES*

SECRETAIRE DE SEANCE : André DEFAY

Le conseil municipal approuve la séance du 9 juin 2023

Ordre du jour :

- Achat de terrain communal à Machabert et au Cros de Montroy

Mr et Mme OUAKIL Guy, acquéreurs de la maison Falcon à Machabert, souhaitent acheter une partie de la parcelle communale jouxtant leur parcelle pour pouvoir faire leur assainissement. Le conseil municipal donne son accord.

Mr MOREL Bruno du Cros de Montroy souhaite acquérir une partie de la parcelle située à l'arrière de sa maison. Le conseil municipal donne son accord.

Les frais de géomètre et d'acte seront à la charge des acheteurs.

- Droits de préemption

La mairie a reçu un droit de préemption concernant un échange de terrain entre Gilles Gibaud et Ludovic Masson et Laura Reynes. Le conseil n'utilise pas son droit de préemption.

- DM budget assainissement

Afin de pouvoir régler la facture à l'entreprise Sagnard qui a réalisé l'assainissement de Bonnefond, il convient de faire une délibération modificative de 2500 € sur le budget assainissement. La facture étant plus élevée que le devis estimatif car la tranchée était plus longue que prévu.

- Achat immeuble OPAC 43

Monsieur le Maire fait le bilan sur l'achat de l'immeuble de l'OPAC. Suite aux visites réalisées, il y aurait 4 acquéreurs potentiels sur les 7 appartements. Si d'autres personnes sont intéressées, elles peuvent se manifester auprès de la mairie.

- Comité des fêtes et associations

Suite à la dissolution de l'association d'animation, et suite à la réunion de samedi dernier, un nouveau comité des fêtes a été créé. Le bureau est composé de : Kevin ANDRE, président, Agathe CHAZALLON, secrétaire, Laurent FIEVET, trésorier, Patrice PHILIT, vice-président, Jean-Jacques BAUD, vice-secrétaire, Christine DODILLON, vice-trésorière.

Toutes les personnes intéressées pour devenir membres sont les bienvenues.

De plus, les associations suivantes ont été recrées : le Football Club, le club des Jeunes, Saint Front Escapades et Big or Not.

Pour les associations n'existant plus et qui ont encore de l'argent sur un compte bancaire, celui-ci sera reversé au Comité des Fêtes.

- Délibération pour vente de gasoil à l'AFPE et au centre d'accueil

L'AFPE et le centre d'accueil n'ayant pas de cuve à gasoil, ils font le plein de leur véhicule (tracteur pour la ferme pédagogique et le bus pour le centre d'accueil) dans la cuve de la

commune. Aussi il convient de délibérer pour pouvoir leur refacturer le gasoil pris. Le conseil municipal donne son accord.

- **Adduction d'eau potable à la Louvèche**

Monsieur le Maire a reçu une demande de raccordement au réseau d'eau potable de la part de Mr Gaillard propriétaire d'une maison à La Louvèche. Le conseil municipal décide d'attendre de voir si les autres habitants de la Louvèche seraient intéressés car pour réaliser ce raccordement il y a un kilomètre de réseau à créer.

- **ONF coupes de bois**

Une coupe de bois a été réalisée sur le secteur de Roffiac, elle a rapporté 40 000 € à la commune. Une autre va être réalisée sous les pistes forestières et devrait rapporter 20 000 € à la commune.

En 2024, une coupe sera réalisée au-dessus du captage de Matarel.

Questions diverses

- **Bibliothèque**

La bibliothèque de Saint Front dépend de la bibliothèque départementale, c'est elle qui prête les livres et tous les documents qui se trouvent dans la bibliothèque. Le département souhaite signer une convention avec la commune. Le conseil municipal donne son accord.

Un sondage pour connaître les besoins de la population en matière d'ouverture de la bibliothèque et de contenu va être réalisé, il sera joint au bulletin municipal. Merci de bien vouloir y répondre et ramener les réponses à la mairie.

De plus, la bibliothèque est en recherche de bénévoles, si vous êtes intéressés, merci de vous signaler auprès de Christine DODILLON.

- **Vogue**

La vogue de Saint Front aura lieu le weekend du 19 et 20 août. Le comité des fêtes et les associations de la commune vont participer à son déroulement :

Vendredi soir, cochon à la broche proposé par le club des jeunes

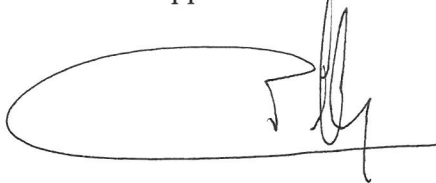
Samedi après-midi, concours de pétanque

Samedi soir, repas campagnard proposé par l'auberge et bal gratuit

Dimanche après-midi, descente de caisses à savon et concours de vélos fleuris

Dimanche soir, paëlla, feu d'artifice et spectacle de feu et bal gratuit

Le Maire
Philippe DELABRE



Le secrétaire de séance
André DEFAY

